

Création de l'Association de l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires

L'Assemblée générale constitutive de cette nouvelle association s'est tenue le 3 décembre dernier, à l'E.N.S.B. L'association, qui remplace l'ancienne Association des titulaires du D.S.B., souhaite regrouper tous les titulaires du D.T.B. et du D.S.B. autour de l'École ; les buts déclarés sont notamment : « ... de contribuer au rayonnement de l'École nationale supérieure de bibliothécaires et à la valeur de son recrutement par l'information à son sujet ; d'apporter son soutien aux efforts visant à la développer et à accroître ses moyens ; de faciliter aux élèves le déroulement de leur scolarité, leur entrée dans la profession et en particulier le placement des diplômés non fonctionnaires ; d'entretenir un esprit de recherche et de formation continue parmi ses membres pour tous les problèmes concernant les bibliothèques... ». Le siège social est à l'E.N.S.B., 2, rue Louvois, Paris (2^e). Le bureau élu est composé comme suit : Président, M. Gueth (Direction des bibliothèques) ; vice-présidents, Mlle de Lépiney (S.I.B.), Mme Legros (Hachette), M. Daumas (B.U. Nice) ; secrétaire général, M. Boisset (B.N.) ; secrétaires-adjoints : Mlle Picheral (B.N.), M. Boulet (E.N.S.B.) ; trésorier : M. Breton (E.N.S. Saint-Cloud) ; trésorière-adjointe : Mme Thirion (C.D. d'histoire des religions). M. Chapon est président d'honneur de l'Association. La cotisation annuelle est de 20 F.

Nos jeunes collègues, à qui l'on doit la création de cette nouvelle association, ont tenu à prendre contact avec l'A.B.F. avant même l'Assemblée constitutive, et il est entendu qu'un comité de liaison, composé de trois membres du bureau de chaque association, se réunira pour harmoniser les actions et les programmes.

Signalons que le service des offres et demandes d'emploi est assuré par Mme G. Legros, 6, rue de la Citadelle, 94 - Cachan.
